



Déclaration liminaire du CTS-GN du 19 juillet 2012

A l'occasion de ce troisième Comité Technique Spécial Gendarmerie et dans cette période de changements importants impactant les personnels civils, la présence du Directeur de la Gendarmerie, est vécue comme une marque de reconnaissance et de respect à l'égard des agents.

Le SNPC/FO dénonce le manque d'ouverture d'esprit affiché par l'interlocuteur particulier de la Direction de la Gendarmerie au cours des diverses bilatérales. Ses comportements rigides et fermés, ont amené le SNPC/FO à utiliser un point de la réglementation (article 6 du règlement intérieur du CTS-GN en vigueur) pour ne pas siéger.

Il nous semblait, que ces réunions préparatoires devaient nous permettre d'aplanir les points de désaccords afin d'éviter des situations de blocages lors des comités techniques. Le SNPC/FO regrette ces attitudes, qui sont, sans commune mesure avec ce que pratique la DRH du Ministère de l'Intérieur. En effet, celle-ci est toujours à l'écoute et respectueuse de notre organisation syndicale.

Le SNPC/FO pense que les horaires variables devraient être une avancée importante pour les agents. Or dans le projet d'arrêté proposé, nous constatons que ce texte est plus restrictif que celui en vigueur au Ministère de l'Intérieur, voire une remise en cause du principe même des horaires variables. Est-ce un manque de confiance de la part de la DGGN envers ces personnels civils ?????? Qui pourtant sont tout aussi soucieux que les militaires de remplir leurs missions de service public.

De plus, le SNPC/FO dénonce la non tenue des engagements pris par la gendarmerie à l'égard des personnels dits du « stock » lors du passage au Ministère de l'Intérieur, ce qui entraîne la perte d'acquis.

Le SNPC/FO condamne le manque de visibilité sur les points suivants :

- Quelle est l'avancée sur la transformation des postes militaires-civils ????
- Aurons-nous enfin le schéma type des états-majors de région ????
- Les personnels civils auront-ils enfin des postes attractifs et à responsabilité ????
- Les militaires seront-ils recentrés sur leur cœur de métier ????

Le SNPC/FO attaché au dialogue social, se veut d'être force de propositions et d'avancées pour les personnels civils et non pas considéré comme un adversaire de la Direction de la gendarmerie.

Merci de votre attention.